



PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION 1



RÈGLEMENT
4.2 PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES
ECHELLE DU COEUR DE VILLE
PLU approuvé le 30 Juin 2021



Légende	
Symbole	Définition
—	Limite de zone
● ● ● ● ●	Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
● ● ● ● ●	Secteur faisant l'objet d'une représentation graphique des hauteurs
—	Continuités écologiques à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
■	Terrains cultivés à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
■	Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
■	Éléments du patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
■	Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
—	Limite d'implantation du bâti en partie Sud du secteur 1AUh3 (article R151-11 du Code de l'urbanisme)
★	Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

LISTE DES ESPACES BOISES CLASSES		
Symbole	Définition	Surface m ²
①	Secteur de la Porte du Vallespir - Plantations d'oliviers	853

LISTE DES IMMEUBLES ET SITES A PROTEGER (ARTICLE L151-19 CU)		
Symbole	Définition	Surface m ²
①	Immeuble "Les feuillants"	300
②	"El Castellat"	4900
③	Les Arènes	7147

LISTE DES ELEMENTS DU PAYSAGE A PROTEGER (ARTICLE L151-23 CU)		
Symbole	Définition	Surface m ²
①	Correc des Tins	32790
②	Parc de la maison Pararay	16189
③	Correc de Roufeil	1830
④	Correc d'en Sarray	5180
⑤	Correc de Nogarède	5220

LISTE DES ELEMENTS DU PAYSAGE A PROTEGER (ARTICLE L151-23 CU) JARDINS A PRESERVER		
Symbole	Définition	Surface m ²
①	Jardins des marronniers	7800
②	Jardins du Boulevard Simon Baffie	2040
③	Jardins du ravin des Tins	9650
④	Jardins du Ventous	20760

LISTE DES BATIMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION (ARTICLE L151-11 CU)	
Symbole	Définition
★	Caves du Château d'Aubry
★	Le Mas Bellevue
★	Bâtiments industriels de Sainte Marguerite
★	Château d'Aubry

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
Symbole	Définition	Destinataire	Surface m ²
①	Élargissement du chemin de Las Vermelles pour accès aux équipements publics	Ville de Céret	121
②	Création d'équipements publics à vocation sociale, éducative, culturelle et sportive	Ville de Céret	5049
③	Aménagement de l'exutoire pluvial du quartier de la gare	Ville de Céret	301
④	Réseau pluvial entre Vinyes Planes et Le Tech	Ville de Céret	2164
⑤	Élargissement de la rue Evades de France et création de trottoirs	Ville de Céret	143
⑥	Equipements sportifs	Ville de Céret	15000
⑦	Aménagement d'un accès à la station d'épuration	Ville de Céret	6163
⑧	RD115 - RD618 Aménagement entre Le Bouliou et Céret	Département des Pyrénées Orientales	375220
⑨	Emprise nécessaire à l'aménagement du chemin de Sainte-Marguerite	Ville de Céret	750

LEGENDE SPECIFIQUE AU CLASSEMENT DES VOIES ET AUX SECTEURS AFFECTES DE PART ET D'AUTRE PAR LE BRUIT	
Symbole	Définition
—	Cat 2 250 m
—	Secteur de nuisance sonore classé par arrêté préfectoral et large correspondance au classement de l'infrastructure
—	Cat 3 100 m
—	Cat 4 30 m

